

■ **MOM Le Prélet S.A.**, Les Geneveys-sur-Coffrane, développement, fabrication et commercialisation de cadrans et tous autres produits pour l'industrie horlogère. (FOSC du 17.03.1995, p. 1507). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée. Nouveaux statuts du 12.11.2003. Reprise des actifs et passifs, au sens de l'article 748 CO, de la société 'MOM Création S.A.', aux Geneveys-sur-Coffrane, selon bilan au 31.12.2002, présentant un actif de CHF 4'677'475, et un passif envers les tiers de CHF 156'403, soit un actif net de CHF 4'521'072. La société absorbante étant propriétaire de la totalité du capital-actions de la société absorbée, la fusion ne donne lieu à aucune augmentation du capital. Giorgis Monique est maintenant domiciliée à Villars-Burquin.
Journal no 2955 du 03.12.2003
(02022818 / CH-645.0.501.014-2)